

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE CHEZ TANTE ROSI LTEE	Numéro de permis 2017145	Date d'inspection Le 24 octobre 2023	
Nom de l'établissement Garderie Chez Tante Rosi		Numéro de téléphone (506) 344-5655	
Adresse 5 chemin Gauvin Petite-Lamèque NB E8T 2M9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Le ratio n'a pas été pris lors de ce suivi, car les lacunes ont été corrigées lors de courriel.
- L'équipement de sieste est lavable et étanche.
- Le Plan d'amélioration de la qualité est maintenant ajouté au dossier de l'exploitant.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 24 octobre 2023

Date

original signé par
Kathy Benoît

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 24 octobre 2023

Date